

AVIS PUBLIC

**PROMULGATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR
DU RÈGLEMENT 550 (RMH 399-2020)**



AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Que lors de la séance ordinaire du 14 avril 2020, le conseil municipal a adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT NO 550 (RMH 399-2020) RELATIF À LA CIRCULATION.

Que ce règlement peut être consulté sur le site web de la Ville au www.ndip.org.

Que ce règlement entrera en vigueur le 1 août 2020.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, LE 31 JUILLET 2020.

Me Catherine Fortier-Pesant
Greffière
